

**L'ASSURANCE MONT-ROYAL**  
 Compagnie Indépendante (incendie)  
**Bureaux : 1720 rue Notre-Dame**  
 Coin St-François-Xavier, MONTREAL  
 RODOLPHE FOREST, Président.  
 J. E. OLÉMENT, Jr., Gérant-Général.

**Assurances**

REGLEMENT DES RECLAMATIONS  
 POUR ACCIDENTS AUX PER-  
 SONNES

Conférence faite par Edward Williams,  
 assistant gérant général et secrétaire  
 de la Imperial Guarantee & Accident  
 Insurance Co., devant le Insurance In-  
 stitute de Toronto.

(Suite).

Je connais une réclamation faite pour  
 un cas de fièvre typhoïde, sous une po-  
 lice d'assurance contre les accidents, ré-  
 clamations basées sur ce que la communi-  
 cation du germe de la fièvre typhoïde  
 était un accident. Il est vrai que c'est là  
 un cas extrême, mais qui montre les pos-  
 sibilités d'une interprétation donnée à la  
 police par quelques personnes. L'homme  
 chargé de régler les réclamations devrait  
 être guidé par les termes de la police qui  
 déclarent que le cas assuré est une bles-  
 sure corporelle, résultant de moyens vio-  
 lents, accidentels et externes. Les évène-  
 ments ne rentrant pas dans cette défini-  
 tion doivent ne pas compter.

2.—Sur-assurance. Un grand nombre  
 d'assurés ont l'idée que tant qu'il leur  
 semble bon de payer pour une police leur  
 donnant une indemnité de \$25 par se-  
 maine, cela ne concerne nullement la  
 Compagnie s'ils ne gagnent que \$10 par  
 semaine et que s'ils sont assurés dans  
 deux ou trois autres compagnies, chacu-  
 ne lui donnant une indemnité hebdoma-  
 daire de \$25, tandis qu'il ne gagne que  
 \$25 par semaine, les Compagnies n'ont  
 pas d'objections à présenter. L'homme  
 chargé du règlement des réclamations doit  
 démontrer au réclamant qu'il n'a pas droit  
 à recevoir une indemnité dépassant son  
 revenu pour la raison que la police est  
 une garantie contre la perte pécuniaire  
 de temps. C'est singulier, mais c'est vrai  
 que beaucoup de ces mêmes hommes  
 n'espéreraient jamais qu'une compagnie  
 contre l'incendie leur payât deux fois la  
 valeur de leur stock ou de leur bâtisse  
 en cas d'incendie. Je m'en réfère à ce su-  
 jet aux gens honnêtes. La difficulté est  
 qu'ils n'ont pas compris l'idée que l'assu-  
 rance contre les accidents n'a pour but  
 que de couvrir la perte comme dans le  
 cas de l'assurance contre l'incendie.

3. Blessures reçues dans un travail  
 d'une classe offrant plus de risques. Un  
 agent d'assurance s'assure à un taux spé-  
 cial, par exemple; il trouve que les affai-  
 res sont mauvaises, fait de la culture,  
 ou peut-être de la culture et de l'assuran-  
 ce à la fois; pendant qu'il travaille com-

**LA "FONCIERE"**  
 COMPAGNIE D'ASSURANCE  
 CONTRE L'INCENDIE  
 Capital Autorisé \$1,000,000  
 Bureau principal,  
 No 10, BOULEVARD ST-LAURENT  
**TARIF INDEPENDANT**  
 J. H. L. MARCIL, Directeur Gérant.

Enfermez vos soucis de bureau dans  
 votre place d'affaires pendant la nuit. Il  
 pourrait arriver que le lendemain matin  
 ils aient disparu.

**Protégez vos Glaces  
 contre les Accidents**  
 PAR UNE POLICE DANS LA  
 COMMERCIAL BURGLARY & PLATE GLASS INSURANCE Co.  
 Bâtisse New York Life, Phone, Main 2367  
 ISIDORE CREPEAU, Gérant,  
 AGENTS DEMANDÉS

**SUN LIFE OF CANADA**  
 AU 31 DECEMBRE 1908  
 Actif..... \$29,238,525.51  
 Surplus sur tout le Passif et le  
 Capital, Hm 34 et 3 p.c. Standard 2,596,303.96  
 Surplus d'après l'Etalon du Gouv. 4,118,491.91  
 Revenu en 1908..... 6,949,801.98  
 Assurances en vigueur..... 119,517,740.89  
 Ecrivez au bureau-chef à Montréal pour avoir la petite  
 brochure intitulée "Prosperous and Progressive."  
 LES POLICES DE LA SUN LIFE SONT FACILES A VENDRE

**WESTERN  
 ASSURANCE CO.**  
 INCORPORÉE EN 1851  
 ACTIF, au-delà de - - - \$3,130,384.82  
 Bureau Principal: TORONTO, Ont.  
 Hon. Geo. A. Cox, Président.  
 W. R. BROCK, et JOHN HOSKIN, K. C.,  
 LL.D., Vice-Présidents.  
 W. B. MEIKLE, Gérant-Général.  
 C. C. FOSTER, Secrétaire.  
 Succursale de Montréal:  
 159 rue Saint-Jacques.  
 ROBT. BICKERDIKE, Gérant

**LA COMPAGNIE  
 'EQUITABLE'**  
 D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU  
 Une des plus Fortes Compagnies locales  
 ayant plus d'argent disponible en mains pour  
 le total d'assurance qu'elle porte, c'est-à-dire  
 que son surplus de réserve est le plus élevé.  
 BUREAU  
 160, rue ST-JACQUES - MONTREAL  
 S. T. WILLETT, PRESIDENT F. CAUTHIER, GERANT

**COMPAGNIE D'ASSURANCE  
 ((CONTRE L'INCENDIE)  
 MANITOBA**  
 Polices garanties par la Liverpool & London &  
 Globe Insurance Company.  
 Pour Agences, s'adresser au Bureau-Chef :  
 112 rue St.Jacques, Montréal.  
 Sir Edward S. CLOUSTON, Bart., Président.  
 J. GARDNER THOMPSON  
 Directeur-Gérant.  
 J. W. BINNIE, Secrétaire

**LA CANADA LIFE A PAYÉ**  
 en 1906, aux détenteurs de polices ou  
 à leurs représentants : : : : :  
**\$3,272,000**  
 contre des paiements similaires de  
**\$4,954,000**  
 faits par les vingt-et-une autres com-  
 pagnies Canadiennes.

**METROPOLITAN  
 Life Assurance Co'y of New York  
 (Compagnie à Fonds Social)**  
 Actif ..... \$236,927,000  
 Polices en vigueur au  
 31 décembre 1908... 9,960,106  
 En 1908, la compagnie  
 a émis au Canada  
 des polices pour ... \$16,812,000  
 Elle a déposé entre les  
 mains du Gouver-  
 nement Canadien,  
 exclusivement pour  
 les Canadiens..... \$5,500,000  
 Il y a plus de 300,000 Canadiens  
 assurés dans la METROPOLITAN.

(ÉTABLIE 1868)  
**The Phenix Insurance Company  
 OF BROOKLYN**  
 TOTAL DE L'ACTIF - - \$8,719,795.33  
 Robert Hampson & Son, Agents,  
 5 ST. JOHN STREET